

COMMISSION THÉMATIQUE « COMMUNICATION »

Date :	1 ^{er} juillet 2021
Heure :	19h
Lieu :	Espace François Mitterrand
Elus présents : excusé :	M. Leblanc, Mme Dal Pos, Mme Delalin, Mme Graveleine, Mme Warin Mr Turpin
Associations et habitants présents :	Associations : – Mme Flautre (Conseil de quartiers du Petit-Bapaume) – excusée Céline Leclercq du centre social Habitants : – M. Chochoy, Mme Raimond Truffier, Mr Lefer, Mr Petit, Mme Vernadal, Mme Delbaer, Mr Wilfart, Mme Wroblewski, Mme Penin – excusés : A Goudemand, Y Thibaut , G Lefer, V Wroblewski
autre	Alice Wache agent des services de la ville chargée de la communication

Accueil et introduction de la commission par Mme Dal Pos.

Mme Dal Pos rappelle que les participants aux commissions avaient la possibilité de s'inscrire lors de la "journée porte ouverte" du 19 septembre 2020 et par le biais du site de la ville.

Ordre du jour

- **Règlement de fonctionnement des commissions participatives**
- **Notre projet pour construire avec les habitants, l'avenir de notre ville**
- **Consignes d'organisation des commissions thématiques**
- **La communication**
- **Choix d'un journal municipal écrit**

(voir power point de présentation)

Notre projet pour construire avec les habitants, l'avenir de notre ville

- Création de commission thématiques participatives composées d'élus, d'habitants et d'associations en lien avec la thématique,
- Renouvellement des conseils de quartiers : réunion du 30 juin 2021
- Mise en place du dispositif « Les élus proches des habitants » composé d'élus référents de quartier.

Prochainement :

- Conseil Municipal des jeunes : avec élection du maire et de ses adjoints
- Conseil des sages
- Observatoire des engagements

le règlement de fonctionnement des commissions est distribué à chaque participant .
Il sera mis en annexe du compte rendu pour les absents

La communication

- Un nouveau logo et un nouveau journal pour la commune sont les premiers éléments de changement de la communication sur la ville. La livraison est prévue au mois de septembre.

- **Le logo** : Un appel aux Achicouriens a été lancé en septembre 2020 sous forme de concours. 3 retours, même s'ils étaient recherchés, sont non exploitables. Les candidats ont été informés

Le choix a donc été de faire appel à un graphiste pour la réalisation du logo et par la même occasion la charte graphique du journal municipal et des documents de communication de la ville. Une Achicourienne a été retenue.

* **Le nouveau bulletin municipal** : première parution prévue en septembre 2021.

Échanges et retours avec les habitants :

- **Périodicité** :

Trimestriel : pour avoir plus de contenus et des sujets traités en profondeur. Mais également, distribution de flyers dans les boîtes aux lettres quand un sujet est à traiter et qu'il n'est pas prévu dans l'immédiat la parution d'un journal municipal (cf les Achicourt infos).

- **Le format** : 16.67 * 25.41 cm ou le format A4. Il est important de ne pas trop réduire le format du bulletin ce qui engendrerait une réduction de la taille des photos et de la police.

- **Le contenu** :

Idées de rubriques :

- la parole aux jeunes : insérer un questionnaire dans le bulletin pour connaître l'avis et les attentes des jeunes sur les rubriques désirées et à l'avenir possibilité de laisser des jeunes s'exprimer une page
- interview d'un président d'association, d'un club ...
- un espace pour les conseils de quartiers
- permanences des élus et trombinoscope
- présentation des services de la ville, du DGS
- horaires et coordonnées des bâtiments communaux ouverts au public (médiathèque, mairie, piscine ...)
- zoom sur ... : pour traiter un sujet de fond (gestion différenciée, demain camphin, zone de la tourelle...) ou pour présenter un service de la commune (RPE, médiathèque...)
- le budget annuel et un bilan intermédiaire
- rétro-photos : la volonté n'est pas de faire un magazine de photos d'événements passés mais il est tout de même important de montrer les actions proposées aux habitants.
- Agenda

- Actions à venir
- Associations
- Édito du maire
 - Commerces : promouvoir et présenter un commerce lorsqu'il s'installe dans la commune

Le nom du bulletin municipal :

- L'équipe municipale a décidé de changer le nom du futur magazine de la ville. Pour ce faire il est demandé aux membres de la commission d'engager la réflexion sur celui-ci. Un post sur Facebook sera également lancé pour toucher les jeunes et la population.

DIVERS :

- Proposition d'une habitante ; réaliser un document avec les numéros d'urgences
- Présenter M. Dujardin DGS aux présidents d'associations et à la population car méconnu du grand public. A voir sous quelle forme : dans le bulletin, sur le site internet ou dans l'édito du maire.